

Développement économique et social

Les sciences à elles seules ne sont pas la clé du développement humain, ainsi que l'a établi clairement le Conseil canadien de développement social. Pas plus que l'économie. Dans le domaine de l'économie, il y a cette lutte perpétuelle contre la tendance incessante des forts à exploiter les faibles. Le danger de tout ceci est accentué par le fait que de nombreux Canadiens attribuent maintenant nos problèmes actuels à des dépenses excessives au titre du bien-être social et sont plutôt enclins à exiger d'abord des coupes sombres dans ces programmes. C'est pour ces raisons qu'en 1976, dans le rapport annuel du Conseil, Reuben Baetz suggère que l'on formule une stratégie d'ensemble pour assurer «le développement social à une époque de restrictions économiques».

Si les ressources disponibles aux fins du développement social risquent d'être plus limitées à l'avenir, il vaut mieux alors les appliquer en priorité aux gens qui ont le plus besoin d'aide. M. Baetz identifie «les groupes les plus vulnérables» comme étant les familles à parent unique, les personnes à la retraite qui doivent subsister sur des économies décroissantes, les handicapés physiques et les jeunes, qu'ils soient sous-employés ou au chômage. Il préconise une meilleure compréhension de l'étendue et de la nature de nos programmes de bien-être social, soutenant que l'on exagère souvent leurs tailles, que l'on interprète souvent mal leurs effets sur l'inflation et que l'on ignore systématiquement ce «bien-être social masqué» que représentent les exemptions d'impôt et les subventions aux entreprises. Voilà certaines des questions que nous abordons à la prospective de la prochaine décennie.

En somme, toutes nos difficultés au Canada se rattachent, d'après moi, à notre perception de la société économe. Je suppose qu'en fin de compte nous aspirons au jour où le mot économe sera bien vu dans notre société. Cependant, nos problèmes actuels ont des racines beaucoup plus profondes et beaucoup plus complexes que la seule limitation des ressources. Bien qu'elle soit fondée sur la notion de croissance en vue d'une fin, il ne suffit pas d'économiser les ressources pour en arriver à une société économe. Il nous faut changer notre échelle des valeurs et notre façon de voir. La société économe reconnaît que la croissance a des limites sociales. Il faut redécouvrir des vertus traditionnelles comme l'économie, l'efficacité et l'horreur du gaspillage. L'Institut Vanier de la famille défend également les mêmes idées, en s'efforçant de protéger les valeurs familiales et d'établir de meilleures relations entre la famille et la société, de façon à promouvoir la collaboration sociale et le bien-être de tous. Le mot clé de la société économe est «repenser». On nous demande de remettre nos besoins en question ainsi que la façon dont Schumacher, dans son livre intitulé «Petit, c'est mieux», a soulevé ces questions.

Il est clair que le concept de la société économe ne se limite pas à demander aux gens d'économiser 10 p. 100 ou quelque autre pourcentage. Comment pouvons-nous nous attendre à ce que la population accepte les principes de la société économe, ce qui présuppose d'importants changements à notre façon de vivre, sans qu'on lui fournisse certaines informations?

En terminant, je recommande au Parlement de ne pas oublier qu'une grande partie de nos problèmes actuels sont attribuables à ceux qui ont pris des décisions dans le passé sans penser à l'avenir. Nous disposons aujourd'hui de nouveaux outils pour construire le Canada de l'avenir et notre responsa-

bilité vis-à-vis de cette tâche n'en est que plus grande. La politique la plus réaliste est de construire l'avenir.

Des voix: Bravo!

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur l'Orateur, le député d'Edmonton-Strathcona (M. Roche) nous a saisis d'une motion qui fait vraiment appel à notre imagination et à notre capacité de réflexion. Nous lui en sommes très reconnaissants. Elle nous force à regarder devant nous pour voir ce que nous ferons dans les années 80.

● (1720)

Dans sa motion, le député nous invite à fixer des priorités pour la population canadienne. Monsieur l'Orateur, le député mérite en cela d'être félicité et appuyé. Quand on entre dans la politique, que ce soit du côté gouvernemental ou du côté de l'opposition, on est poussé par le désir de participer à l'élaboration des lois qui régissent le présent et qui modèlent l'avenir, si je puis m'exprimer ainsi. Mais soit dit sans vouloir amoindrir l'importance de sa motion ni la valeur des idées qu'il nous présente cet après-midi, je vois un point dans la proposition du député d'Edmonton-Strathcona sur lequel je ne puis être d'accord.

Son appel au sujet de la croissance et de l'économie des moyens me semble traduire l'état d'esprit de ceux qui «sont parvenus» comme on dit, de ceux qui peuvent se flatter d'avoir réussi dans la vie, de ceux que la perspective d'un ralentissement de la croissance ou d'une croissance nulle ne saurait inquiéter. Mais ceux qui ne sont pas «arrivés», loin de redouter la croissance, y voient une nécessité vitale. Rien dans mon expérience politique ne me porte donc à considérer la croissance comme un mal, ou son absence comme un bien.

La question qui se pose plutôt est de savoir de quelle sorte de croissance il s'agit, dans quels secteurs d'activités elle intervient? Quels types de déchets elle engendre? En quoi elle influe sur la qualité de la vie, si on me permet cette expression qui n'a jamais été bien définie? Quels sont les avantages qu'elle peut apporter? Quels sont ses bienfaits? Et, réciproquement, quel intérêt peut-il y avoir à renoncer à certains objectifs que l'on poursuit toute sa vie? C'est perdre son temps, à mon avis, que de vouloir convaincre les Canadiens en général et les parlementaires en particulier de rechercher une croissance nulle pour les années 80, ou de se méfier de la croissance. Je ne pense pas que cette recherche de la croissance soit si terrible. Je ne suis pas du tout d'avis qu'il faille y renoncer.

Cela dit, je vois néanmoins un avantage à ce que les parlementaires consultent les Canadiens au sujet de questions plus vastes comme celles de nos objectifs pour les années 80. Je préfère cette solution. Par le passé, les parlementaires ont consulté l'ensemble des Canadiens sur un certain nombre de questions. Le député en a déjà cité une. Je pense au comité qui s'est déplacé dans le pays à l'époque de la réforme fiscale. Auparavant, un comité avait voyagé pour consulter les Canadiens au sujet de la réforme constitutionnelle. C'est un moyen de consultation très efficace. J'aimerais faire une digression en disant que la consultation, en tant que moyen d'en arriver à une décision quelle qu'elle soit, est, comme l'a dit le député, aussi importante que la réalisation de l'objectif que le gouvernement, diverses parties ou des groupes d'individus peuvent poursuivre.